

Etude d'impact de la qualité de l'air à proximité d'une autoroute

Suite à la construction du tronçon autoroutier pour relier Annecy et Genève (l'A41Nord), Air-APS a commencé la réalisation d'un comparatif avant/après la mise en fonctionnement de celui-ci.



Les points de mesures ont été placés dans la principale ville jusqu'alors congestionnée par le trafic routier qui la traverse, Cruseilles :

- un site dans le centre ville de Cruseilles, en proximité immédiate de la départementale 1201 afin de quantifier l'impact maximal de la pollution sur la population ;
- un site de typologie « urbain de fond », très représentatif de la qualité de l'air moyenne respirée par les Cruseillois, a été instrumenté dans l'enceinte du gymnase des Ebeaux.

Cette étude permettra de quantifier l'impact de la réduction attendue du trafic sur la D.1201 à Cruseilles, mais également l'impact de l'autoroute sur les secteurs actuellement ruraux (Jussy) et qui seront, à l'ouverture de l'A41Nord, en proximité de l'axe autoroutier.

- Un point de mesure a été installé à cet effet sur la commune de Jussy.

Les Chiffres-clés

- 3 cabines de mesures mobile
- 3 polluants ciblés : les oxydes d'azote, l'ozone et les particules en suspension
- Date des campagnes de mesures : 4 périodes de 15 jours réparties à chaque saison
 - du 15 au 31 mars
 - du 24 mai au 7 juin
 - du 15 au 31 août
 - du 6 au 22 novembre



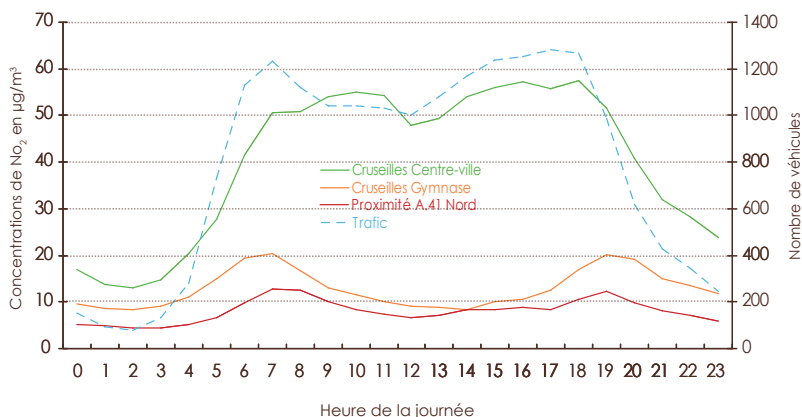
Les Résultats

- Les concentrations d'**ozone** ont respecté les limites réglementaires, en lien avec un temps estival plutôt frais et donc peu propice à la formation de ce polluant. L'évolution des concentrations d'ozone à Cruseilles est à l'image des autres sites prospectés lors de nos études sur les trois départements, c'est-à-dire enclin à des dépassements du niveau d'information et recommandations quelques jours dans l'année et au non respect de l'objectif de qualité.



- Concernant le **dioxyde d'azote**, le site de proximité trafic de Cruseilles ne respecte pas l'objectif de qualité et la valeur limite de 2010.

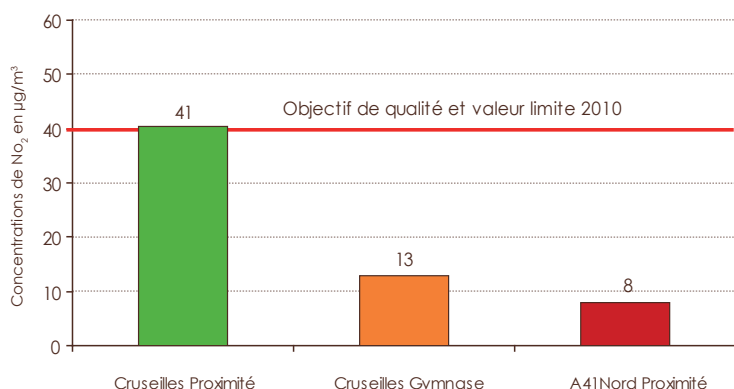
ÉVOLUTION JOURNALIÈRE MOYENNE SUR L'ENSEMBLE DES CAMPAGNES DU DIOXYDE D'AZOTE ET DU TRAFIC



L'évolution journalière moyenne des concentrations en dioxyde d'azote et du trafic permet de mettre en valeur les interactions entre la circulation de la D.1201 et les concentrations en dioxyde d'azote au cours d'une journée. Les pics du matin et du soir engendrent les valeurs maximales sur le site du Gymnase de Cruseilles et sur le site situé en proximité de la D.1201. La logique est respectée et conforme à ce que l'on connaît : plus le site est éloigné du trafic, plus les concentrations sont faibles ; plus la circulation est importante, plus les concentrations en dioxyde d'azote augmentent. Pour ces mêmes raisons, les teneurs en dioxyde d'azote dans les secteurs ruraux sont faibles, l'autoroute n'étant pas en fonctionnement à ce moment là.

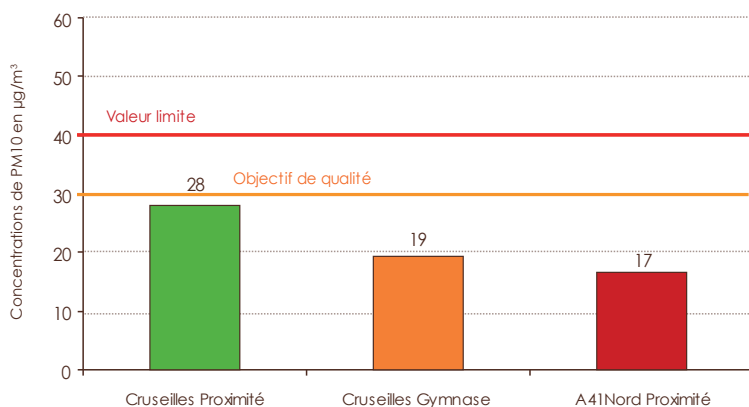
L'A41 nord en fonctionnement, il sera à présent intéressant de voir si le report de trafic de la D.1201 vers l'A.41 Nord permet à présent à ce site de respecter les valeurs réglementaires qu'il dépassait jusqu'alors. Compte tenu que le trafic est la principale source d'émissions pour ce polluant, on peut espérer une évolution positive pour ce site si la baisse de trafic est significative.

DIOXYDE D'AZOTE : MOYENNE DES 4 PÉRIODES DE MESURES



- Pour les **poussières en suspension**, c'est de nouveau le site de proximité de Cruseilles qui a été à l'honneur. Il a enregistré des concentrations bien supérieures aux autres sites de l'étude. Le seuil d'information et de recommandations a été atteint et la valeur limite peut probablement être dépassée. Pour ce polluant, le trafic routier, n'est pas le seul en cause, des rejets de sources fixes sont également très certainement concernés.

POUSSIÈRES EN SUSPENSION : MOYENNE DES 4 PÉRIODES DE MESURES



Pour plus d'informations, retrouvez le rapport d'étude complet sur notre site internet : www.atmo-rhonealpes.org ou le site Transalp'Air : www.transalpair.eu